



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin
GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 1

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

CHAPITRE 3

Règlement Jeu en Salle



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 2

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

Adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Octobre 2013

ARTICLE 3.1

3.1.1 Le championnat de sport-tambourin en salle de l'Hérault est composé des catégories Féminine, Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins. Suivant le nombre d'équipes inscrites, il y aura la possibilité de créer un Championnat Départemental Hérault 1 Masculin, Départemental Hérault 2 Masculin, Départemental Hérault 3 Masculin, Départemental Hérault 1 Féminin et Départemental Hérault 2 Féminin et ainsi de suite. Il en est de même pour les catégories jeunes.

3.1.2 Le championnat sport-tambourin en salle se déroule sous la forme de poules qualificatives par matchs ALLER / RETOUR suivi de phases finales selon les compétitions.

3.1.3 A l'exception des matchs de la première journée des Championnats Hérault 1 Masculin et Féminin (voir plus bas), les rencontres auront lieu du Lundi au Dimanche de la même semaine, suivant les heures d'utilisation des salles mises à la disposition des clubs qui reçoivent.

ARTICLE 3.2

3.2.1 Championnat Départemental Hérault 1 Masculin

Le championnat se déroule en une seule phase.

La série est composée d'une seule poule de 8 équipes.

Les équipes de la poule se rencontrent par match aller-retour.

A l'issue du championnat, le premier de la poule est désigné **Champion Départemental Hérault 1 Masculin**, et le deuxième de la poule est désigné **Vice-champion de Départemental Hérault Masculin**.

Descente en Championnat Départemental Hérault 2 Masculin

Le 7^{ème} et le 8^{ème} descendent directement en **Championnat Départemental Hérault 2 Masculin**



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 3

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

Repêchage :

Lorsque des équipes pouvant se maintenir ne se réinscrivent pas en Championnat Hérault 1
Les équipes ayant fini avant-dernière puis dernière sont maintenues.

En cas d'égalité entre deux équipes leurs priorités d'accès sont définies en tenant compte :

- A - du forfait qui déclassé automatiquement une équipe
- B - du match perdu par pénalité
- C - du nombre de points marqués dans les poules respectives
- D - du goal-average général
- E - du plus grand nombre de matchs gagnés
- F - du plus grand nombre de jeux gagnés

En cas d'égalité parfaite un tirage au sort départagera les équipes.

3.2.1.1 Première journée du Championnat Départemental Hérault 1 Masculin et Départemental Hérault 1 Masculin

Cette première journée a un but promotionnel. Elle se déroule dans une seule salle, choisie par le Comité Sport-Tambourin Hérault. Les rencontres masculines et féminines sont alternées tout au long de la journée. Elle sera placée dans le calendrier en fonction de l'impact promotionnel le plus approprié.

Les équipes les mieux classées lors de la saison précédente reçoivent les équipes les moins bien classées et les équipes accédant au championnat Départemental Hérault 1 Masculin.

Le Champion de Départemental Hérault 2 rencontre le Vice-Champion de Départemental Hérault 1 ; le 2^{ème} de Départemental Hérault 2 rencontre le 1^{er} de Départemental Hérault 1 ; le 3^{ème} de Départemental Hérault 2 rencontre le 6^{ème} de Départemental Hérault 1, et ainsi de suite...

Chaque rencontre est considérée comme une rencontre à domicile pour l'équipe qui a été le mieux classée la saison précédente.

3.2.2 Championnat Départemental Hérault 2 Masculin

Le championnat se déroule en une phase de poules suivie d'une phase finale.

Il est composé de 2 poules de 8 équipes



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 4

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

Le tirage au sort s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Les équipes descendant du Championnat Départemental Hérault 1 Masculin sont versées dans un pot « Tête de série n°1».
- Les équipes ayant terminé 2ème de leur poule sont placées dans un pot « Tête de série n° 2 ».
- Les équipes accédant depuis le Championnat Départemental Hérault 3 Masculin sont placées dans un pot « Accession ».
- Les autres équipes sont placées dans un pot « Commun »

Pour chaque poule, 1 équipe « tête de série n°1 » est tirée au sort, puis 1 équipe du pot « Tête de série n° 2 », puis 1 équipe du pot « Accession » et 1 équipe du pot « Commun ». L'opération est renouvelée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'équipe dans aucun des pots.

Les équipes de chaque poule se rencontrent par match aller-retour.

Les équipes sont départagées selon le principe du championnat à savoir : points par victoires, match nuls, défaites, forfait, différence de jeux particulière et différence de jeux générale.

Les équipes classées première de chaque poule se rencontrent lors d'une finale.

Le vainqueur de la phase finale est sacré Champion de Départementale Hérault 2 Masculin. Le deuxième de la phase finale est sacré vice-champion de Départementale Hérault 2 Masculin.

Accession au Championnat Départemental Hérault 1 Masculin

Le champion et le vice-champion accèdent au Championnat Départemental Hérault 1 Masculin.

Descente en Départemental Hérault 3 Masculin

Le dernier de chaque poule descend en Championnat Départemental Hérault 3 Masculin, sauf s'il y a 4 poules ou plus dans ce championnat. Dans ce cas, le dernier de chaque poule descend directement et l'avant-dernier de chaque poule rencontre les 3ème et 4ème des phases finales de Championnat Départemental Hérault 3 Masculin lors de barrages d'accession (tirés au sort).

Repêchage :

Lorsque des équipes pouvant se maintenir ne se réinscrivent pas en Championnat Hérault 2 Les équipes ayant fini avant-dernière puis dernière sont maintenues.

En cas d'égalité entre deux équipes leurs priorités d'accès sont définies en tenant compte :

- A - du forfait qui déclassé automatiquement une équipe
- B - du match perdu par pénalité



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 5

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

C - du nombre de points marqués dans les poules respectives

D - du goal-average général

E - du plus grand nombre de matchs gagnés

F - du plus grand nombre de jeux gagnés

En cas d'égalité parfaite un tirage au sort départagera les équipes.

3.2.3 Départemental Hérault 3 Masculin

Le championnat se déroule en une phase de poules suivie d'une phase finale.

Le championnat est composé de plusieurs poules de 6, 7 ou 8 équipes. Le nombre de poule est déterminé par le CST34 en fonction du nombre d'équipes engagées.

La composition des poules s'effectue par tirage au sort strict.

Les équipes de chaque poule se rencontrent par match aller-retour.

A l'issue du championnat, s'il y a plusieurs poules, les équipes classées à la première place de chaque poule se rencontrent sous forme

- de phase finale,
- soit lors d'une finale (2 poules),
- de triangulaires (3 poules),
- de demis (tirés au sort) et finale (4 poules),
- d'un premier tour (tiré au sort) suivi de demis puis de finale (5 poules),
- de triangulaires puis d'une finale (6 poules).

Le vainqueur de la phase finale est sacré Champion de l'Hérault du Championnat Départemental Hérault 3 Masculin, et le deuxième de la phase finale est sacré vice-champion de ce même championnat.

Dans le cas d'une formule triangulaire, les équipes sont départagées selon le principe du championnat à savoir : points par victoires, match nuls, défaites, forfait, différence de jeux particulière, différence de jeux générale,...

Accession au Championnat Départemental Hérault 2 Masculin

- S'il n'y a qu'une poule, les deux premiers accèdent au Championnat Départemental Hérault 2 Masculin.

Chapitre 3

Page : 6

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

- S'il n'y a que 2 ou 3 poules en Départemental Hérault 3 Masculin, le champion et le vice-champion de la phase finale accèdent au Championnat Départemental Hérault 2 Masculin.
- S'il y a 4 poules ou plus en Championnat Départemental Hérault 3 Masculin, le champion et le vice-champion accèdent directement en Hérault 2 Masculin. Les 3ème et 4ème des phases finales du Championnat Départemental Hérault 3 Masculin rencontrent l'avant-dernier de chaque poule de Départemental Hérault 2 Masculin lors de barrages d'accession (tirés au sort).
- S'il y a 6 poules, les deux équipes ayant terminées 2ème des triangulaires seront qualifiées pour les barrages.

3.2.4 Championnat Départemental Hérault 1 Féminin

Le championnat se déroule en une seule phase.

Le championnat est composé d'une poule de 6 à 8 équipes.

Les équipes de la poule se rencontrent par match aller-retour.

A l'issue du championnat, le premier de la poule est désigné Champion Départemental Hérault 1 Féminin.

Le deuxième de la poule est désigné Vice-champion Départemental Hérault 1 Féminin.

Descente en Championnat Départemental Hérault 2 Féminin

En cas de poule à 6 ou 7 équipes, le 6^{ème} ou le 7^{ème} descend en Départemental Hérault 2 Féminin.

En cas de poule à 8 équipes, le 7^{ème} et le 8^{ème} descendent directement en Départemental Hérault 2 Féminin.

Repêchage :

Lorsque des équipes pouvant se maintenir ne se réinscrivent pas en Championnat Hérault 1 Les équipes ayant fini avant-dernière puis dernière sont maintenues.

En cas d'égalité entre deux équipes leurs priorités d'accès sont définies en tenant compte :

- A - du forfait qui déclassé automatiquement une équipe
- B - du match perdu par pénalité
- C - du nombre de points marqués dans les poules respectives
- D - du goal-average général
- E - du plus grand nombre de matchs gagnés
- F - du plus grand nombre de jeux gagnés

En cas d'égalité parfaite un tirage au sort départagera les équipes.



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 7

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

3.2.5 Départemental Hérault 2 Féminin

Le championnat se déroule en une phase de poules suivie d'une phase finale.

Le championnat est composé d'une ou plusieurs poules.

La composition des poules s'effectue par tirage au sort.

Les équipes de chaque poule se rencontrent par match aller-retour.

A l'issue du championnat, s'il y a plusieurs poules, les équipes classées à la première place de chaque poule se rencontrent sous forme

- de phase finale,
- soit lors d'une finale (2 poules),
- de triangulaires (3 poules),
- de demis (tirés au sort) et finale (4 poules),
- d'un premier tour (tiré au sort) suivi de demis puis de finale (5 poules),
- de triangulaires puis d'une finale (6 poules).

Le vainqueur de la phase finale est sacré Champion de l'Hérault de Départemental Hérault 2 Féminin.

Le deuxième de la phase finale est sacré vice-champion de l'Hérault de Départemental Hérault 2 Féminin. Dans le cas d'une formule triangulaire, les équipes sont départagées selon le principe du championnat à savoir : points par victoires, match nuls, défaites, forfait, différence de jeux particulière, différence de jeux générale,...

Accession au Championnat Départemental Hérault 1 Féminin :-

Le champion et le vice-champion de l'Hérault accèdent automatiquement au Championnat Départemental Hérault 1 Féminin.

S'il y a 4 ou 5 poules dans le championnat Départemental Hérault 2 Féminin, le champion et le vice-champion accèdent directement au Championnat Départemental Hérault 1 Féminin. Le 3ème des phases finales du Championnat Départemental Hérault 2 Féminin rencontre l'avant-avant-dernier de Départemental Hérault 1 Féminin lors d'un barrage d'accession. S'il y a 6 poules, les deux équipes ayant terminées 2ème des triangulaires joueront une rencontre qualifiante pour le match de barrage.



Comité Départemental 34 de Jeu de Balle au Tambourin GUIDE / REGLEMENT

Chapitre 3

Page : 8

Date de dernière modification : 07.11.2015

Contrôle: 0

ARTICLE 3.3

Pour tout autre aspect concernant le déroulement de la partie, le jeu, l'arbitrage, les résultats, les actions, etc..., qui n'ont pas été précisés dans ce chapitre, les règles du tambourin en salle du règlement fédéral sont appliquées.